

SECTION EUROPÉENNE

DNL ESPAGNOL

Qu'est-ce que la DNL ?

La DNL désigne la **Discipline Non Linguistique**, c'est-à-dire un enseignement dispensé dans une langue vivante (espagnol au lycée Honoré d'Estienne d'Orves) mais qui se fait dans le cadre d'une **matière qui n'est pas une langue étrangère** (Histoire-Géographie dans le cas du lycée).

Pourquoi choisir la Section Européenne ?

⇒ Au **lycée** : renforcer ses connaissances et ses compétences en Histoire-Géographie et progresser en langue espagnole.

⇒ **Post-Bac** : outre l'ouverture culturelle qu'apporte la Section Européenne, l'élève est aussi en capacité de suivre des cours dans des universités étrangères. Dans la perspective de l'entrée dans une filière dite sélective après le Bac (classes préparatoires, IEP, IUT, BTS), l'élève bénéficie également d'un atout supplémentaire pour valoriser son dossier scolaire et donc être choisi.

⇒ La mention européenne est la garantie, pour un employeur sur un CV, d'un niveau de langue réel.

Comment entrer en Section Européenne au lycée ?

⇒ Les élèves de Troisième qui ont suivi cette section au collège sont prioritaires pour y entrer en classe de Seconde. Il faut donc bien remplir la fiche d'inscription en Seconde en y inscrivant le choix de continuer en Section Européenne au lycée.

⇒ Jusqu'à présent et **sous réserve de places disponibles**, les élèves de Troisième qui n'ont pas suivi une Section Européenne au collège peuvent y participer en Seconde à condition d'en faire la demande sur la fiche d'inscription et en y joignant une lettre de motivation ainsi que les bulletins de Troisième.

Fonctionnement pédagogique de la DNL au lycée

⇒ **Répartition horaire** : L'élève inscrit en Section Européenne suit, avec les autres élèves, les enseignements de LV2 espagnol et d'Histoire-géographie. S'ajoutent **à titre de l'option DNL**, 2 heures hebdomadaires d'histoire géographique en langue espagnole.

⇒ Les **cours** en DNL sont dispensés en langue espagnole. Les programmes d'Histoire et de Géographie en DNL s'inscrivent dans la **continuité des programmes d'Histoire-Géographie en langue française**. Cependant, ils les déclinent en priorité dans le cadre du monde hispanique.

Exemples en Seconde

Programmes en langue française	Programmes en DNL
HISTOIRE	
Nouveaux horizons géographiques et culturels des Européens : l'élargissement du monde (XV ^e -XVI ^e s)	La rencontre de deux mondes : l'Espagne et l'Amérique (Découverte par C. Colomb, conquête et colonisation espagnole)
Libertés et nations en France et en Europe dans la première moitié du XIX ^e s	La nation espagnole face à l'empire napoléonien : la Guerre d'Indépendance
GEOGRAPHIE	
Les littoraux, espaces convoités	Les littoraux, territoires attractifs ↳ Exemple de cas étudié : Benidorm, station balnéaire espagnole.
L'eau, ressource essentielle	Le problème de l'eau en Espagne



SECTION EUROPÉENNE

DNL ESPAGNOL

⇒ Principales compétences travaillées :

- S'exprimer à l'oral en interaction et en continu.
- Prendre des notes en langue espagnole.
- Argumenter à partir de l'analyse de documents et/ou en rédigeant des paragraphes.
- Cartographie : savoir utiliser le langage cartographique / construire une légende / réaliser un croquis.

Modalités d'évaluations en DNL

⇒ Evaluations orales.

- ex : prise de parole en classe.
- ex : commentaire de documents à l'oral (enregistrements audio surtout en classe de Terminale)

⇒ Evaluations écrites

- ex : devoirs d'1h en fin de séquence.
- ex : travaux de groupes

⇒ EXAMEN DU BAC :

- Une **épreuve spécifique** (de 20 mn) est organisée à l'oral au mois de mai, avant les épreuves écrites du BAC. Le jury est composé d'un professeur de langue et d'un professeur de DNL. Cet oral évalue la capacité des candidats à structurer un commentaire de documents (portant sur le programme de DNL) et le niveau d'expression en langue espagnole.
- Obtention de la « **mention européenne** » : elle est attribuée si le candidat obtient au minimum 10 sur 20 lors de l'oral en DNL et 12 sur 20 lors de son épreuve de langue quelle que soit la série.
- **Option facultative** : le candidat peut choisir l'épreuve de DNL comme une option. Seuls les points au-dessus de 10/20 seront alors pris en compte et multipliés par 2 pour être comptabilisés dans le total des points obtenus pour le Bac.

⇒ De plus, en **Seconde**, les élèves ont la possibilité de passer gratuitement la Certification en langue espagnole en collaboration avec l'Institut Cervantes. Cette certification est reconnue à l'échelle européenne et permet de valider le niveau de langue.

